

Identifiers (PT)"-21Dec16

(Tijani Ben Jemaa demande de commencer [inaudible], donnez-moi deux secondes [inaudible].)

YEŞİM NAZLAR : Nous allons commencer l'enregistrement et passer immédiatement à l'appel.

Bonjour et bonsoir à tous et bienvenu à ce séminaire web du programme de renforcement de compétences d'At-Large de 2016, il s'agit de notre 12^{ème} webinaire sur le sujet ; les identifiants techniques publiques PTI de mercredi 21 décembre 2016 à 21h00 UTC.

Je voudrais rappeler à tous les participants qui sont connectés à travers le téléphone et la salle d'Adobe Connect de se mettre au muet au moment où ils ne veulent pas prendre la parole et en même temps au moment de prendre la parole rappelez-vous de donner vos noms pour la transcription mais également pour que les interprètes puissent vous identifier dans les autres canaux linguistiques. Nous avons des services en anglais, en espagnol et en français. Merci de nous avoir rejoint et je vais maintenant céder la parole à Tijani Ben Jemaa, le président du groupe de travail des renforcements des compétences d'At-Large, merci Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Yeşim. Bienvenu à ce séminaire web de notre programme de renforcement des compétences de 2016, il s'agit de 12^{ème} séminaires qui portera sur les identifiants techniques publiques ou si vous voulez

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'IANA de la pré-transition. Nous avons deux présentateurs distingués qui sont venus nous adresser la parole, Lise Fuhr ; qui était l'une des coprésidentes du CWG transition et Mohamed Al Bashir, qui était l'un des vice-présidents de l'ICG. Ces deux intervenants sont venus nous expliquer ce qu'est la PTI, ce que sont les PTIs et avant de continuer je vais demander à Yeşim de faire les annonces administratives. Yeşim vous avez la parole.

YEŞİM NAZLAR :

Merci Tijani. Voyons rapidement quelles sont les annonces administratives à faire aujourd'hui. Nous avons d'une part une case de question/réponses qui est destinée à vos questions en bas à gauche dans la salle Adobe Connect, donc si vous avez des questions, nous vous encourageons à les saisir dans cette case pour que les présentateurs puissent y répondre par la suite.

Comme vous le voyez au milieu vers la droite de la salle Adobe Connect, nous avons également un espace qui apparaîtra pour des réponses, pour faire un petit questionnaire de connaissances à partir de ce qui sera expliqué, et puis, finalement nous ferons quelques questions administratives à la fin du séminaire web, donc restez pour pouvoir nous aider à améliorer ce séminaire web en répondant à ces questions. Merci, Tijani vous avez la parole.

Identifiers (PT)"-21Dec16

TIJANI BEN JEMAA : Merci Yeşim. Maintenant que cela a été fait, on a couvert les annonces administratives, j'aimerais demander à Mohamed et à Lise de faire leurs présentations sur PTI. Je ne sais pas qui veut commencer. Mohamed.

MOHAMED AL BASHIR : Bonsoir à tous et merci de m'avoir invité. Ma présentation abordera les fonctions IANA et leur historique jusqu'à la création de la PTI et Lise reprendra la suite.

Donc voyons un peu l'histoire, avant la création de l'ICANN ce que l'on appelle l'IANA ou la fonction IANA, était typiquement assuré par John Postel qui est un des grands noms de l'Interne, qui à l'époque travaillait dans l'Institut des Sciences de l'Information (ISI), dans l'Université de la Californie du Sud, qui avait conclu un contrat avec le département de la défense des Etats Unis. Donc à l'époque John Postel gérait les fonctions IANA. Certaines personnes âgées en termes d'Internet, se rappellent de ce qu'ils faisaient à l'époque et des contrôles de [inaudible] IANA que [Inaudible] avait. Donc ces fonctions IANA, par la suite, ont été exploité par l'ICANN, l'ICANN a commencé à opérer ces fonctions et le gouvernement des Etats Unis supervisait ce travail.

Donc, qu'est-ce que l'IANA ? Et qu'est-ce que sont les fonctions IANA ? L'IANA est l'autorité pour l'attribution des numéros sur Internet et lorsqu'on parle de numéro, au fait cela ne porte pas simplement sur les numéros, l'IANA comprend également l'attribution de tous les identificateurs qui permettent à l'Internet de fonctionner, ce qui comprend le système des noms de domaine, les adresses IP, les ressources de numéro et les attributions de protocoles. Les

identificateurs uniques qui sont composés de ces différentes composantes que je viens d'expliquer, sont ceux qui permettent à l'internet de fonctionner pour naviguer sur internet par exemple, pour accéder à un site, il faut des noms de domaines pour accéder à des sites Web de manière simple. Les services web par la suite, utilisent des protocoles qui permettent de traduire ces adresses ou ces noms de domaines en numéro et qui vous permettent de trouver le site web que vous cherchez. Donc voilà la fonction mondiale des fonctions IANA.

[Inaudible] L'IANA a été fondé en 1968 mais le nom IANA n'existe que depuis 1972. La première que l'on a utilisé ce nom IANA était dans un appel à commentaire, le RFC 1060 qui a été publié en 1990. Ce document fait clairement allusion aux fonctions IANA et énumère tous les RFC existants. Donc les RFC en fait étaient des documents qui portaient sur les protocoles à l'époque.

[Inaudible] de numéros et de protocole comme étant les fonctions IANA. Mais qui sont les clients de ces fonctions ? Les clients des fonctions IANA, sont les organisations qui sont responsables de la gestion de ces ressources, donc par exemple pour ce qui est des noms de domaines, les registres de TLDs qui demandent des modifications, les demandes à l'IANA, et au moment auquel ces modifications sont mises en œuvre, cela est reflétait au niveau des noms, des numéros et des paramètres de protocoles sur internet.

Pour faire des modifications, il faut qu'elle soit ajoutée à la zone racine, et qu'elle soit en même temps mise à jour dans le répertoire des différentes adresses.

L'attribution des adresses est gérée par l'IANA pour que les utilisateurs d'internet puissent accéder au service internet, les services que leur fournissent leur FSI partout dans le monde, le fournisseur de service internet et la communauté des paramètres des protocoles est représenté par l'IETF ; l'Equipe de travail de génie internet, qui gère les paramètres de protocoles pour les services internet, pour l'utilisation des services IANA, dans le répertoire locale de chaque racine, donc les services IANA fonctionnent dans l'intérêt des utilisateurs et varient un peu selon le domaine.

Ici, j'ai inclus quelques informations sur ce que l'IANA a fait et ce qu'elle ne fait pas. Les fonctions IANA, sont des fonctions techniques et se concentre sur les aspects techniques de l'internet. L'IANA n'élabore pas de politique, elle attribue des paramètres de protocoles, des numéros et des noms à la communauté, c'est ce qu'elle fait pour les registres internet régionaux et les politiques sont élaborées par l'ICANN et les registres régionaux. De même l'IANA ne décide pas des codes de pays, ce sont ces codes à deux lettres comme par exemple, .uk, .fr, mais plutôt il suit les normes de ISO3166-1 qui fournissent cette liste de codes à deux lettres, qui sont pour les différents pays. A un moment donné, il y a eu un qui semblait dire que c'était à l'IANA de décider de ces codes à deux lettres. L'IANA ne décide pas des codes, et elle ne gère pas les ccTLDs non plus, elle ne décide pas qui va exploiter ces ccTLDs qui utilisent ces codes à deux lettres, la communauté internet locale, qui doit décider de l'opérateur du ccTLD local et l'IANA suit la [inaudible] afin d'assurer que tout fonctionne correctement et qu'il y est un consensus au sein de la communauté internet locale.

Bien, j'expliquerais à ce point-là, quel est le rôle du gouvernement américain par rapport à l'IANA. Comme vous le savez, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'ICANN exploite les fonctions IANA suivant un contrat qui a été conclu avec le département du commerce des Etats Unis.

Donc, si l'ICANN recevait une demande pour apporter des modifications par exemple, elle va devoir suivre la [inaudible] en vertu du contrat, suivre les étapes que l'exige le contrat et vérifier les modifications finales avant leur mise en œuvre définitive.

Pourtant, il y eu beaucoup de malentendus concernant la nature de ce rôle de l'ICANN et concernant surtout les aspects géopolitiques des fonctions car elles sont liées aux aspects et aux différences géographiques.

Comme vous voyez dans ce schéma, l'IANA est exploité par l'ICANN, elle fait partie de l'ICANN, qui a signé un contrat avec le département du commerce des Etats Unis, représentait par l'ANTIA qui l'administration nationale des informations et des télécommunications et qui est censé représenter les utilisateurs finaux car c'est pour eux que l'internet fonctionne. Donc l'IANA est gérée et la NTIA surveille l'exploitation de ces fonctions IANA par l'ICANN.

En mars 2014, le gouvernement américain a annoncé son intention de céder ce rôle de surveillance, il allait donc céder ce contrôle des fonctions IANA à la communauté multipartite mondiale. Ça a été très bien reçue au sein de la communauté internet car cela voulait qu'à partir de ce moment-là, la communauté internet mondiale, pouvait gérer les fonctions IANA sans l'intervention d'aucun gouvernement. Le

gouvernement américain a demandé à l'ICANN qui exploite toujours les fonctions IANA depuis 1998, de convoquer ce processus de transition. C'était une transition qui était attendue depuis très longtemps, qui faisait partie d'un plan qui était prévu pour le DNS dès le départ, ce plan de privatisation du DNS comme on l'a appelé a été créé par le gouvernement américain en 1997, mais le gouvernement américain a attendu que l'ICANN soit suffisamment mûr pour pouvoir mener à bien ce processus et collaborer avec la communauté.

La NTIA dans son annonce avait également établis des exigences au niveau de la transition, et disait que la transition devait soutenir et renforcer le modèle multipartite, qu'elle devait maintenir la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS à l'internet, qu'elle devait être à la hauteur des attentes des clients et des partenaires des services IANA, et qu'elle devait maintenir l'ouverture de l'internet. La NTIA était tout à fait claire dans son annonce, disant qu'elle n'accepterait pas de proposition qui remplace le rôle du NTIA par une solution dirigée par un gouvernement ou par une organisation intergouvernementale, c'était une exigence principale.

Par la suite, l'ensemble de la communauté, des membres de la communauté, des communautés du nom, de numéro et des paramètres de protocoles, ont élaboré des propositions chacun de sa part pour la transition afin que ce rôle de supervision puisse être cédé à la communauté internationale, nous avons créé un groupe pour la coordination de la transition de la supervision IANA, qui était appelé ICG, qui était un groupe qui intégrait par les membres de la communauté internet mondiale et chaque communauté de client, donc

les noms, les numéros et les paramètres de protocoles ont présentait leurs propositions qu'ils avaient élaboré à l'ICG qui devait les consolider en une seule proposition. Cette proposition a donc été présentée à la NTIA, si vous avez suivi le processus, vous avez vu qu'il y a un nombre de débat au sein du congrès américain concernant la transition de l'IANA, concernant surtout le rôle du gouvernement des Etats Unis face à la communauté internet et face également à la proposition de transition qui avait été présentée. Dans le cadre de ce processus, la communauté a travaillé sur le renforcement sur la responsabilité de l'ICANN afin de garantir qu'une fois que la transition serait complète, une fois que le gouvernement américain aurait cédé son rôle de contrôle, l'ICANN serait une organisation transparente, responsable, redevable auprès de sa communauté.

Un nombre de modification ont été apporté aux statuts [inaudible] pour assurer qu'elle soit une organisation comme le voulait la communauté, ces modifications ont également étaient mises en œuvre et le contrat entre l'ICANN et la NTIA, a trouvé son échéance le 30 septembre 2016. En août 2016, la PTI a été créé, et elle fonctionne comme opérateur du conseil IANA depuis octobre 2016.

La PTI en tant qu'organisme contrôle maintenant les fonctions IANA en tant qu'entité indépendante de l'ICANN qui a son propre comité permanent de client, qui est un groupe de communauté et de consommateur qui bénéficie des fonctions IANA et qui contrôle l'exploitation de la fonction IANA par la PTI. Le site Web de la PTI est pti.icann.org. Là-dessus vous trouverez d'autres informations d'intérêt.

Je donnerais maintenant la parole à Lise qui nous parlera de la structure de la PTI.

LISE FUHR :

Merci Mohamed. Bonsoir ou bonjour à tous, je suis Lise Fuhr, je suis l'une des co-présidentes du CWG supervision l'autre co-président était Jonathan Robinson et comme le disait Mohamed, le processus a été long, mais je pense que c'était également un processus très satisfaisant et qu'au cours des deux dernières années, nous avons beaucoup travaillé avec Jonathan en tant que co-président et avec l'ensemble du groupe.

Pour moi le processus, c'est la preuve du fonctionnement du modèle multipartite comme tel. Je sais que c'était difficile, mais c'était très enrichissant pour nous tous de suivre ce processus. Je ne parlerais pas tellement du processus, je dirais juste qu'une fois la proposition ait été présenté et approuvé par les différentes communautés, nous avons commencé à travailler sur la mise en œuvre et le CWG supervision qui a été créé que pour faire des propositions sur la transition a poursuivi ses travaux en tant qu'équipe de mise en œuvre, c'est-à-dire que tout ce qui a été mise en œuvre suivait l'esprit de la transition et tout était prêt avant le 1er octobre.

Comme vous voyez, j'ai choisis un tableau de Magritte pour ma présentation. D'une part parce que je travaille à Bruxelles mais aussi parce que je pense que cette image nous montre clairement certaines des expériences que nous avons eu avec le processus américain en même temps, cela vous montre que [inaudible] ce qu'on voit n'est pas

toujours ce qu'on voit, donc est-ce une pipe ? Est-ce un dessin d'une pipe ? Est-ce un tableau ? et pour nous c'était pareil avec le modèle multipartite, avec l'ensemble de la proposition qu'on se demandait si la proposition et la transition allait inclure l'ensemble de l'environnement internet, à mon avis oui mais il y en a qui disent que non.

Donc c'est ça la définition que nous allons obtenir aujourd'hui, je vais élaborer un petit arbre du jour à suivre. Donc je vous présenterais rapidement la composition de la PTI et du CSC. Parce que je pense que ce sont les deux organes principaux, puis je vais vous donner le contexte de la création du conseil de la PTI, la composition de ce conseil, puis la voie à suivre, ce qui est à venir.

Je n'entrerais pas dans les détails car on déjà beaucoup traité ces questions et si vous avez des questions, vous pouvez me les poser par la suite et je ferais de mon mieux pour y répondre.

Je vois également qu'il y a des membres du CWG qui sont connectés à cet appel et j'espère qu'ils pourront m'aider si j'ai du mal à répondre à vos questions.

Si on compare les structures avant la transition et maintenant, lorsque l'on voit ici le contrat actuel, ce n'est plus le contrat actuel, c'est l'ancien contrat mais les images sont un peu anciennes mais de toute façon je pense qu'elles vous permettront d'avoir une idée sur la structure, la taille n'est pas énorme, mais j'espère que vous pourrez agrandir cette partie de l'image. Comme vous voyez avant octobre, la NTIA supervisait les conseils IANA, ils avaient un contrôle avec l'ICANN pardon, ils avaient le rôle de contrôle de l'exploitation IANA.

A partir de la transition, chaque modification dans le serveur des noms ou dans chacun des aspects de l'internet ne devront plus être contrôlés ou autorisés par la NTIA comme auparavant.

[Inaudible], je pense qu'ils ont fait un très bon travail, cela va changer avec la transition, c'est pour ça que je soulève cet aspect de la structure précédente.

En 1998-1999, on n'était peut-être pas prêt à la transition mais on se dit maintenant à la lumière de nos expériences qu'on aurait peut-être dû céder ce contrôle à la communauté bien avant cela. Donc la PTI serait l'IANA de la pré-transition (post-transition IANA), c'était ça le nom de l'organisation et comme vous voyez maintenant la [inaudible] IANA a été séparée en une petite filière de l'ICANN, qui a maintenant son propre conseil d'administration qui est formait de 5 membres dont je reparlerais par la suite, il y a également un comité permanent de client le CFC dont nous reparlerons par la suite aussi. C'est l'organe qui contrôle les opérations quotidiennes de la PTI, donc ils mettent en revue les activités de la PTI une fois par mois et ils s'assurent que tout ce passe en conformité avec les différents accords avec les clients au jour le jour.

Juste en dessous du CSC, vous voyez l'IFR, la Révision des Fonds IANA, qui n'est pas un comité permanent mais qui sera convoqué au moment de tenir des révisions. Il est prévu que la première révision se passe trois années suivant la création de la PTI, trois années à compter du 1er octobre 2016 et par la suite, cela sera fait toutes les cinq années.

Au moment de préparer la proposition on s'est dit qu'il ne serait pas convenable d'avoir trop de révisions car on devrait permettre à la PTI de fonctionner et on espère aussi que le CSC pourra résoudre les problèmes qui pourraient surgir, qu'ils soient des problèmes mineurs. Et donc, les révisions sont censées contrôler la structure, vérifier qu'elle fonctionne comme attendue et voir quel est le niveau de satisfaction par rapport au travail de la PTI.

Donc cela ne veut pas dire que s'il y a une situation insoluble, au niveau du CSC ou autre, au niveau du conseil, cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas avoir par exemple une révision spéciale, mais on espère que cette situation ne se produira pas.

Alors, si on passe à la proposition combinée, il semble que vous voyez qu'il y a donc un accord entre l'ICANN et la PTI, il y a donc un lien très fort entre les fonctions de dommage et la PTI. C'est en partie parce que les gTLDs font partis de l'ICANN alors que les protocoles et les numéros ont une structure différente et même s'ils sont en lien avec l'ICANN, en fait leurs dépendances sont différentes par rapport à l'ICANN, donc nous avons l'IETF qui a donc un MOU, donc un protocole d'entente avec l'ICANN, il y a donc une approche différente, une supervision qui est différente suivant leur statut ; FLE ou FLA, s'ils sont conformes avec leur FLA.

Donc le modèle est différent, ils ne font pas partis du comité permanent de client. Donc c'est une question qui au départ était ouverte et c'est eux qui ont choisis d'utiliser cette structure une fois la proposition

finalisée. Donc ces communautés sont servies par la PTI mais la relation qu'ils ont avec la PTI est différente.

Si on considère le comité permanent du client, il est établi pour effectuer la supervision opérationnelle qui était anciennement effectué par le département de commerce des Etats Unis, mais il y a un changement à noter ; le gouvernement des Etats Unis autorise les changements, ça, ça n'existe pas dans les cas de comité permanent du client, il y a uniquement la supervision de la performance, il y a une réunion mensuelle avec un rapport qui est donc discuté, effectué par la PTI, et ils travaillent de manière très étroite avec la PTI pour établir le rapport qu'ils doivent recevoir tous les mois et pour établir les différentes procédures sur lesquelles ils travailleront par la suite, lorsque la proposition a été faite, elle a été soumise au CSC et on a demandé au CSC de se constituer et de remplir un peu le cadre qui existait dans la proposition, l'idée c'était qu'en fait il valait mieux que le CSC travaille avec la PTI pour définir un petit peu les procédures, pour définir les rapports, la fréquence à laquelle ils choisissent de se retrouver, la proposition était une fois par mois et c'est je crois ce qu'ils ont décidé mais à la base les choses étaient assez ouverte.

Comme vous le voyez sur la diapositive, vous avez la composition du CSC avec deux opérateurs de registre GTLG, deux opérateurs de registre ccTLD, une liaison de la PTI qui est obligatoire. Donc il est également obligatoire d'avoir une liaison de la PTI, car il faut absolument qu'il y ait une personne de la PTI qui puisse communiquer au niveau du CSC [inaudible] dialogue entre le CSC et la PTI soit constant, de manière à ce que le peu d'informations soit toujours présentes, de manière à ce qu'il

n'y ait pas de malentendus par rapport aux attentes d'un côté ou de l'autre.

Les autres liaisons ne sont pas obligatoires, elles sont volontaires, la GNSO, l'ALAC, la NRO, du GAC, du RSSAC et du SSAC.

Alors, il me semble que tous ont répondu de manière positive pour en faire partie, alors le calendrier est extrêmement important maintenant car c'est la mise en place du CSC en lui-même.

Donc je crois qu'il est très important d'être présent dans ce groupe maintenant de manière à avoir tant de responsabilité, de redevabilité possible et tout est ouvert, n'importe qui peut y participer, tous les rapports sont publics, donc le processus devrait être tout à fait transparent. Toute personne peut être présente, participer, donc un processus très ouvert.

Alors, si on considère le conseil de la PTI, donc ce qui fait partie de ce qui a été mis en place, s'il y avait séparation légale, il faudrait un conseil séparé. Donc c'est ce qui se passe, nous avons donc un conseil séparé avec un minimum requis de 5 membres, mais ce qui est important c'est d'avoir un conseil qui ne soit pas trop gros, trop lourd, trop complexe, donc c'est un conseil fait pour être léger, de manière à pouvoir gérer la PTI sans qu'il y ait à faire de gros changements mais pour répondre aux exigences juridiques lorsqu'on a une société affiliée de ce type, donc il y a 5 personnes qui ont été choisis.

Par ailleurs la PTI a suggéré 3 membres qui sont employés par l'ICANN et deux autres membres qui sont indépendants, pour l'instant, nous

avons Jonathan et moi-même. Nous sommes les membres indépendants, nous ne sommes pas nommés par le NomCom car nous avons été nommés de manière intérimaire, car le NomCom est en train de mettre en place la procédure d'exigence de fonctionnement pour ces membres indépendants.

Donc, d'ici la fin de l'année prochaine, il y aura deux membres du conseil indépendant qui auront été nommé par le NomCom mais pour l'instant, le conseil est tel quel. Donc, Elise Gerich présidente de la PTI, David Conrad qui est le président de la Technologie au sein de l'ICANN, Akram Atallah qui est président de la division des domaines internationaux de l'ICANN, Jonathan et moi.

Donc, cette composition, Elise, David et Akram, c'est également ce qui avait été proposé dans notre proposition, l'idée était de s'assurer que la PTI était présent, Akram s'est occupé des questions relatives à la PTI au sein de l'ICANN et David Conrad est responsable de tout ce qui est technique au sein de l'ICANN, donc ces membres du conseil, a été reconnu comme étant la meilleure composition possible et l'idée était de couvrir à la fois ce qui est relatif à la PTI et aux responsabilités de l'ICANN.

Si nous considérons ce qui va se passer à l'avenir, je vous ai déjà dit que pour l'instant nous avons des membres indépendants au conseil de la PTI qui sont des membres intérimaires en attendant que les NomCom mettent en place leurs exigences de travail. Le conseil de la PTI s'est retrouvé trois fois dans le cadre de téléconférence et une fois, nous allons nous retrouver courant janvier, tout ce qui est procès-verbal des

réunions etc., est publique donc nous avons des résumés des réunions, tout ceci suit les règles qui s'appliquent au conseil d'administration de l'ICANN.

Pour ce qui est du CSC, il commence juste, je ne sais pas s'ils ont eu des réunions, je crois qu'ils en ont eu 4, il me semble qu'ils doivent se retrouver lors des réunions de l'ICANN, en personnes et même chose pour le conseil de la PTI, bien sûr nous allons nous retrouver en personne lors des réunions ICANN car l'interaction en personne est toujours meilleures, c'est plus facile que de toujours communiquer par téléphone.

Alors, il y a également la révision de la PTI qui aura lieu dans 3 ans. Donc en fait le travail commence tout juste, nous avons mis en œuvre la proposition mais ils nous restent encore beaucoup de travail à effectuer, il y a beaucoup de nouvelles structures qui doivent coordonner leur travail, qui doivent se mettre d'accord. C'est en fait une nouvelle culture pour la PTI. Lorsque la proposition a été établie il y a eu une certaine préoccupation par rapport à la question de la séparation et donc nous allons voir ce qui va se passer si les gens se sentent à l'aise avec la structure.

L'intention n'était absolument pas de changer l'organisation interne de la PTI de manière massive mais c'était vraiment d'avoir une séparation juridique.

Alors nous allons voir comment cela va fonctionner, nous allons voir également comment le [inaudible] va fonctionner, pour le moment il semblerait qu'ils soient tout à fait satisfaits des rapports de la PTI, donc

pour moi c'est un excellent signe, les choses semblent bien fonctionner, bien tourner, mais donc on va voir.

Alors je sais que normalement on aurait dû parler pendant une heure dans le cas de ces présentations mais c'est tout ce que j'ai à dire sur la PTI, donc je vais passer la parole à Tijani, allez-y !

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Lise, merci pour cette présentation, merci également à Mohamed pour votre présentation. Avant d'aller plus loin, je vais demander à Yeşim d'intervenir pour présenter les questions.

YEŞİM NAZLAR :

Alors commençons par notre première question ; quelles sont les 3 ressources critiques de l'internet coordonnées par l'IANA qui est donc maintenant la PTI ? Vous pouvez écrire votre réponse dans l'espace blanc. Cette fois ce n'est pas une question à choix multiples, c'est une question à laquelle il faut répondre en tapant la réponse. Je vois les réponses qui commencent à arriver, donc quelles sont les 3 ressources critiques de l'internet coordonnées par l'IANA, maintenant la PTI ?

Je vais demander à Mohamed quelle est la bonne réponse ? Je vois qu'il est déconnecté, nous allons essayer de le joindre par téléphone.

LISE FUHR :

Donc la réponse est protocole, nom et numéro. Donc nom de domaine, ressource de numéro et paramètre de protocole, c'est exactement ça. Quelqu'un vient de donner cette réponse, très bien merci.

Identifiers (PT)"-21Dec16

YEŞİM NAZLAR :

Nous passons maintenant à la deuxième question. Je vois que Mohamed est reconnecté ; pourquoi est-ce que les fonctions IANA sont critiques pour l'internet ? Encore une fois, veuillez taper votre réponse dans l'espace blanc et si vous cliquez sur l'icône qui est à droite nous recevons votre réponse.

Alors on va attendre un peu car pour l'instant on a pas de réponse. Alors Mohamed si vous voulez bien nous donner la bonne réponse.

MOHAMED EL BASHIR :

Alors les 3 réponses que nous avons reçues sont correctes, donc allocations des ressources de manière adéquate, de manière unique, donc la sécurité, la stabilité. Si on combine les réponses, je pense que cela fait une réponse tout à fait adéquate.

YEŞİM NAZLAR :

Merci beaucoup. Alors passons à notre question suivante, qu'est-ce que le CSC ? Allez-y vous pouvez taper votre réponse. Nous commençons à en recevoir. Lise peut-être souhaitez-vous répondre à cette question.

LISE FUHR :

Alors Customer Standing Committee en anglais c'est-à-dire comité permanent de client.

Identifiers (PT)"-21Dec16

YEŞİM NAZLAR : Très bien nous allons passer à la dernière question. Quelle est la taille du conseil d'administration ? Lise Fuhr ? Vous pouvez peut-être clarifier la question ?

LISE FUHR : Combien de personnes font partis du conseil d'administration de la PTI, mais j'ai l'impression d'après les réponses que les gens ont bien compris. Je ne vois que de bonnes réponses donc c'est parfait. Je suis très impressionnée.

YEŞİM NAZLAR : Voilà très bien, Tijani c'est la fin de ce questionnaire, donc est-ce que vous souhaitez reprendre la parole ou est-ce que vous souhaitez que je passe au sondage ?

TIJANI BEN JEMAA : Non, non nous allons passer aux questions et aux réponses. Donc vous avez maintenant l'opportunité de poser des questions aux intervenants et j'aimerais mentionner que Lise fait donc partis du conseil d'administration de la PTI, Mohamed est la liaison de l'ALAC auprès du CSC, donc ils sont tous deux très impliqués dans le processus, donc exploitez leurs compétences et posez-leur autant de questions que vous le souhaitez car ils connaissent très bien tout ce qui est relatif à la PTI ou au CSC.

Il y a-t-il des questions ?

Identifiers (PTI)"-21Dec16

Alors moi j'ai une question, ce que j'aimerais leur demander c'est est-ce que les deux communautés du nom est-ce qu'elles travaillent avec la PTI ?

LISE FUHR : Est-ce que je réponde à ça Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui s'il vous plait.

LISE FUHR : Il y a un lien avec la PTI, il y a une communication avec cette PTI de la part de cette communauté, de manière un peu différente de cette communication, donc leur SLA est surveillé en matière de conformité, il y a des groupes qui communiquent tous les mois avec le CSC. Sinon il n'y a pas vraiment de manière structurée, c'est pas qu'il n'y ait pas de structures mais je ne crois pas qu'ils aient des réunions mensuelles avec la PTI. Alors de l'autre côté, je dois également vous dire qu'il y a un groupe qui est composé à la fois des noms, des numéros, des protocoles qui s'occupent des questions juridique au nom IANA et au nom de domaine qui fait partis du IETF qui est un groupe qui est en place, donc s'il y a des problèmes qui font surface avec les droits de la propriété intellectuelle par rapport au nom, et bien ce groupe peut être activé et s'en occuper au nom des nom, des numéros, des protocoles car en fait les noms IANA est important et les noms de domaine IANA est important pour la communauté.

Identifiers (PT)"-21Dec16

C'est un peu un détour que j'ai pris pour expliquer.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien, merci. Je pose la question parce que si on regarde le diagramme que vous avez sélectionné, la PTI c'est uniquement pour les fonctions de dommage, lorsqu'elle a été conçue au début, [inaudible] et je pense que je ne suis pas seule, donc les utilisateurs finaux, j'espérais qu'il y aurait un conseil IANA et que les trois fonctions seraient opérées ensemble mais je vois que ni la communauté numéro, ni les autres souhaitaient le faire de cette manière et donc ils ont leur propre groupe, donc il semblerait qu'il n'y ait pas de relation avec la PTI et ces deux fonctions. Mais la PTI doit s'occuper de toutes ces fonctions.

LISE FUHR : Excuse-moi, je t'interromps Tijani, ce n'est pas différent de ce qui se passait avant, avant que la PTI soit incorporée à l'ICANN, elle avait son propre département mais les accords étaient entre l'IETF et l'IRR.

Alors, c'est toujours la même chose mais plutôt que d'avoir un département au sein de l'ICANN, c'est une société affiliée qui effectue la même chose donc pour moi cela ne change pas grand-chose. Je crois en fait que les choses sont tout à fait similaires, certes il y a une séparation juridique mais ça a toujours l'ICANN et non pas l'IANA qui avait un accord avec les autres communautés.

La PTI s'occupe toujours des questions techniques pour les protocoles et pour les numéros. Donc pour moi, ça ne change pas grand-chose et on voit si on regarde la

Identifiers (PT)"-21Dec16

supervision qu'il y a une séparation. Je vois qu'Olivier a levé la main, on va le laisser intervenir. Il a peut-être une autre opinion.

TIJANI BEN JEMAA : Allez-y Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Tijani, je ne vais pas faire de commentaires là-dessus, je voulais en fait poser une autre question.

TIJANI BEN JEMAA : Allez-y Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, j'ai une question en ce qui concerne les rapports sur les attentes de niveau de service qui ont été définis. Je regardais le site de l'IANA, et les rapports sur les indicateurs de performances ont été publiés jusqu'à 2006.09.30, ces rapports doivent être publiés régulièrement, donc les questions de performances relatives aux fonctions de l'IANA sur la base des contrats qui existaient avec le gouvernement des Etats Unis, maintenant que ce contrat est terminé, vous le savez depuis le 30 septembre, il n'y a plus de lieux où trouver ces contrats car la page a été mise à jour ; je regarde la page de la PTI, pti.icann.org et je vois le plan opérationnel et le budget pour l'exercice 2017, mais il serait bien d'avoir un lien pour qu'on sache où trouver ces rapports. Est-ce que vous pourriez me dire où se trouve ces rapports, j'en ai lu un qui je crois m'a

Identifiers (PT)"-21Dec16

été envoyé hier et qui me montrait que tout aller bien mais au fait il est introuvable, il n'y a pas de site web qui le contient.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup. Lise vous avez la parole.

LISE FUHR :

Je n'ai pas regardé mais je vais le faire tout de suite et je vais m'assurer que tous les rapports soient publiés car ça a toujours été notre intention, on nous a dit qu'il y aurait des sites spécifiques de la PTI dans lesquels il y aurait des rapports mais également tous les documents du conseil seraient également publiés. C'est un des principes de base, cette transparence totale, cette redevabilité totale.

Donc je vois qu'il y a un lien sous le sous-site CSC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, effectivement c'est sous le site du CSC mais il devrait y avoir en fait des indications vers le site de la PTI, vers le site du CSC, les choses devraient être plus conviviales, plus accueillante car pour l'instant c'est une soupe d'acronymes.

LISE FUHR :

J'aime bien votre description, c'est une soupe d'acronymes mais je vais en parler à des personnes qui pourront nous aider.

Identifiers (PT)"-21Dec16

MOHAMED EL BASHIR : Merci Olivier pour cette question. Le CSC a une liaison avec l'At-Large et nous avons beaucoup discuter de ce besoin de mettre à jour le site web pour la PTI et donc c'est quelque chose dont nous sommes conscients et sur ce que nous travaillons, les premiers rapports devraient être en ligne, en fait la question c'est surtout de savoir comment s'organiser pour mettre tout ceci en ligne.

La PTI est jeune, elle n'a qu'un mois, un mois et demi mais je suis tout à fait d'accord, il faut absolument informer les gens sur le travail que nous avons fait.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Alberto Soto vous avez la parole.

ALBERTO SOTO : Merci beaucoup Tijani. J'ai posé ma question sur le tchat mais je pense qu'elle n'est pas arrivée. Combien de personnes appartiennent à la PTI en ce moment ? Combien de personnes a besoin la PTI [inaudible] ?

TIJANI BEN JEMAA : Lise ?

LISE FUHR : Je ne pourrais pas vous donner une réponse exacte car ça varie mais c'est entre 18-20 personnes.

Identifiers (PT)"-21Dec16

YEŞİM NAZLAR : J'ai reçu un message de l'opérateur disant que Tijani s'est déconnecté. Donc nous allons essayer de le rejoindre. Nous sommes en train de le recontacter en ce moment.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Yeşim, est-ce que je pourrais poser une autre question en attendant, s'il n'y a pas d'autres personnes ?

YEŞİM NAZLAR : Oui, allez-y !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Je voudrais savoir par rapport à la nature des employés de la PTI, est-ce que ces personnes sont des employés de l'ICANN ? Est-ce qu'on a pu résoudre ce problème si vous signez de nouveaux contrats avec la PTI ?

LISE FUHR : En ce moment, ces personnes ont toujours un contrat avec l'ICANN, mais il y a un plan pour transférer tous les employés dans les prochains deux ans, donc d'ici deux ans, tout le monde devrait avoir conclu des contrats avec l'IANA pour assurer que tout le monde ait les mêmes bénéfices et les mêmes contrats de travail. C'est sûr que tout le monde sera transféré dans les prochains deux ans et au départ on avait reçu une demande pour que seules les personnes qui sont des cadres de la PTI soient transférées mais maintenant le plan est de transférer toutes les personnes, tous les employés, merci.

Identifiers (PT)"-21Dec16

YEŞİM NAZLAR :

Nous essayons toujours de rejoindre Tijani, il n'est toujours pas connecté au téléphone, donc s'il y a d'autres questions, d'ailleurs j'ai moi-même levé la main, car j'ai vu qu'il y a une question sur le tchat d'Adobe Connect d'Abdeljalil Bachar Bong qui demande comment on pourrait expliquer rapidement aux utilisateurs finaux qui ne sont pas au courant de la transition IANA, de la PTI ce que c'est. Donc si Mohamed ou Lise veulent répondre à ces questions.

MOHAMED EL BASHIR :

Je vais essayer de répondre et puis Lise pourra ajouter des informations si elle le veut.

Pour les services internet tels que nous les connaissons, il existe des fonctions qui ont besoin d'identificateurs techniques uniques pour que les utilisateurs puissent accéder aux adresses IP au serveur où ces sites sont hébergés qui sont identifiés dans les serveurs par des numéros. C'est important pour les utilisateurs finaux que tout fonctionne pour pouvoir utiliser internet le plus simplement.

Ces normes techniques sont importantes et l'IANA a le rôle de garantir que cela fonctionne correctement, maintient un répertoire qui constitue une ressource [inaudible] pour le fonctionnement de l'internet. C'est-à-dire que pour les utilisateurs finaux, l'IANA a un rôle critique au fonctionnement de l'Internet. Si vous ne savez pas cela, c'est que tout fonctionne correctement, c'est cela qu'il faut leur dire.

Identifiers (PT)"-21Dec16

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Merci de cette réponse. Y-a-t-il d'autres questions ? Sinon j'ai moi-même ma propre question à poser. Ma question : est-il le responsable de la zone racine à renouveler son contrat avec l'ICANN. [Inaudible] Si le contrat n'avait pas varié, c'est qu'on aurait pas voulu apporter des fonctionnements au fonctionnement, mais si ce contrat n'était pas satisfaisant pour la communauté pourquoi ne pas chercher d'autres fournisseurs, plutôt que de modifier le contrat avec cette même entité.

Je ne sais pas si Lise ou Mohamed peuvent y répondre.

LISE FUHR : Je ne sais pas si Mohamed veut essayer d'y répondre, je vais essayer moi-même si vous voulez, mais cela ne faisait pas partis du CWG supervision, cela n'était pas dans notre portée, on a pas évalué cela, mais je pense que cela fait partie du cadre général de la responsabilité de l'ICANN et de la manière dont cela a été abordé par l'équipe correspondante au sein de l'ICANN. C'est vrai que toutefois cela pourrait être un problème et que nous avons payé pour la condition de ce service, donc il serait probablement possible d'évaluer d'autres candidats, d'autres opérateurs. Je ne sais pas si Mohamed veut ajouter quoi que ce soit.

TIJANI BEN JEMAA : Lise ma question n'était pas pour vous en tant que co-président de la CWG mais en tant que membre de la PTI.

Identifiers (PT)"-21Dec16

LISE FUHR : Pour moi cela est lié au rapport entre l'ICANN et le responsable du maintien de la zone racine, je ne suis pas au courant des responsabilités et des compétences [inaudible]. Donc je suis d'accord avec vous, s'il y avait une demande [inaudible], il faudrait qu'on évalue qui d'autre pourrait assurer cette fonction, donc je ne veux pas dire que c'est [inaudible] au responsable actuel. Il doit y avoir une autre entité qui assume ce même rôle. Donc ce n'est pas une question qu'on ait évalué dans le cadre de la proposition dans la transition mais, si les conditions ou les prérequis du contrat change, effectivement on pourra considérer les alternatives.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Lise. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

MOHAMED EL BASHIR : Non pas vraiment. La PTI est une communauté de client de la fonction IANA. Les performances du niveau de service sont très satisfaisantes et si la donne changeait, la communauté devrait se pencher sur cela et je n'ai pas de réponse prête en ce moment pour dire ce que cela donnerait.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Je vois Alberto Soto qui lève la main. Alberto allez-y !

ALBERTO SOTO : Tijani, cette question je l'ai déjà posée au début de la transition IANA, [inaudible] car c'était quelque chose de très technique et qu'on discutait

de la possibilité que les fonctions ne soient pas correctement opérées et que dans ce cas-là, on devrait avoir la possibilité de transférer ces fonctions à un autre opérateur et on m'a dit que moi en tant qu'avocat, j'étais une personne et qu'il faudrait que l'on voit qu'elle est l'avis des personnes techniques car ce contrat porte sur les fonctionnalités de l'internet, et ce n'est pas facile de migrer en peu de temps chez un autre fournisseur, une migration demande une planification en étape et progressive.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alberto. Comme je l'ai dit au départ, on n'a pas essayé de changer au début parce qu'on avait changé beaucoup d'autres choses. Les conditions étaient les mêmes à l'époque, les conditions ont changé maintenant, donc ce contrat est quelque chose de sérieux et ce que je veux dire, c'est que dans l'avenir, il se pourrait qu'on aurait besoin de plusieurs fournisseurs pour pouvoir assurer un niveau correct à tout niveau.

Y a-t-il d'autres questions ? Si vous n'avez pas de question, je demanderais au personnel [inaudible]. Yeşim allez-y !

YEŞİM NAZLAR :

Merci Tijani. En l'absence d'autres questions, [inaudible].

Merci, passons maintenant la seconde question ; dans quelle région habitez-vous en ce moment ?

Habitez-vous en Afrique, Asie, Iles du Pacifique, Europe, Amérique Latine et Caraïbes ou Amérique du Nord ? Veuillez voter s'il vous plait. Merci.

La question actuelle est combien d'année d'expérience avez-vous au sein de la communauté ICANN ? Moins d'un an, 1 à 2 ans, 3 à 5 ans, 5 à 10 ans ou plus de 10 ans ? Vous pouvez voter maintenant.

Question numéro 4 : que pensez-vous de la technologie utilisée pour le webinaire ? Cette question porte sur le service audio, vidéo ou la connexion téléphonique. Veuillez procéder au vote. Réponse entre 5 et 1, le 5 est très bon, le 1 est très mauvais, voilà l'échelle pour les réponses. Merci.

Question numéro 5 : est-ce que le présentateur connaissait bien le sujet ? Votez de 5 à 1 ; 5 étant une maîtrise extrêmement forte et 1 une maîtrise extrêmement faible. Merci.

Question numéro 6 : êtes-vous satisfait du webinaire ? 5 étant extrêmement satisfait et 1 pas satisfait du tout. Vous pouvez voter dès maintenant. Merci.

Et nous passons rapidement à la dernière question ; quelles sont les sujets que vous aimeriez retrouver dans les prochains webinaires ? [Inaudible] pour que l'on reçoive vos réponses.

TIJANI BEN JEMAA :

Alors allez-y Yeşim !

Identifiers (PT)"-21Dec16

YEŞİM NAZLAR : Je voulais juste ajouter que je vais laisser la salle ouverte avec la dernière question qui apparaît, donc si vous souhaitez répondre et bien vous pouvez continuer de taper votre réponse, voilà je vous repasse la parole Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Yeşim, donc je vous encourage à effectivement soumettre les sujets que vous souhaitez voir traités au webinaire. Nous allons maintenant remercier le personnel, il s'occupera de collecter ces différents sujets que vous envoyez.

Il nous reste encore un peu de temps, et nous avons toujours nos intervenants très distingués qui sont présents donc n'hésitez pas posez-leur des questions, car ce webinaire est pour vous et ils sont là pour vous.

Alors, si nous n'avons pas d'autres questions, nous allons conclure le webinaire, je remercie Mohamed et Lise, j'aimerais également remercier le personnel et nos interprètes, merci à tous d'avoir participer à ce webinaire, j'espère que cela vous aura permis de mieux comprendre ce que nous faisons, ce qu'est la PTI, le CSC, l'IFR, etc. Merci beaucoup et nous avons maintenant terminés.

YEŞİM NAZLAR : Merci beaucoup et nous avons maintenant terminés, nous allons déconnecter les lignes, nous vous souhaitons une excellente journée et fêtes de fin d'année. Merci au revoir à tous.

Identifiers (PT)"-21Dec16

FR

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]